



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Sri Lanka

Question écrite n° 8277

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation du Sri Lanka, qui n'a cessé de se détériorer depuis avril 2002, en particulier sous l'escalade des attaques militaires contre les civils tamouls. Les Tamouls sont isolés dans des camps car leurs maisons sont bombardées par l'armée qui voit dans la destruction de leur environnement un moyen pour les déraciner de leur propre territoire. Le Gouvernement sri-lankais a toujours justifié ces attaques par la lutte contre le terrorisme, le LTTE ayant été mis sur la liste des organisations terroristes. Il lui demande donc quelles sont les initiatives que compte encourager la France afin de ramener la paix civile dans ce pays, dans un esprit de réconciliation nationale.

Texte de la réponse

L'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes a été attirée sur la position de la France sur la situation politique au Sri Lanka. Celle-ci est en effet préoccupante. Depuis plusieurs mois, les affrontements ont repris entre l'armée gouvernementale et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Un attentat meurtrier a récemment frappé la capitale Colombo. La mission norvégienne de suivi du cessez-le-feu a publiquement exprimé ses craintes quant à une augmentation très alarmante du nombre de civils tués. La situation des droits de l'homme dans l'île reste également inquiétante. Récemment, M. Nowak, rapporteur spécial des Nations unies sur la torture et Mme Louise Harbour, rapporteur spécial sur les droits de l'homme, ont pu effectuer une visite au Sri Lanka, mais la commission d'enquête sur les cas les plus graves de violations des droits de l'homme, mise en place par le gouvernement sri-lankais, n'a pas donné les résultats que l'on pouvait espérer. La France, comme ses partenaires européens, exprime régulièrement aux autorités sri lankaises sa vive préoccupation devant cette situation. Parallèlement, la France, comme ses partenaires européens, continue d'exhorter les deux parties à cesser la violence et à renouer le dialogue. En effet, seule une solution politique obtenue par la négociation permettra de trouver une issue acceptable pour l'ensemble des communautés du Sri-Lanka et de mettre un terme au conflit. Le ministère des affaires étrangères et européennes l'a très clairement rappelé à son homologue sri-lankais lors de la visite en France de celui-ci, en septembre.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8277

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6417

Réponse publiée le : 1er janvier 2008, page 43